

LA VIE RELIGIEUSE DES PERSONNES DÉPLACÉES EN BELGIQUE

Pour examiner, avec quelque profondeur, l'état religieux des D.P. en Belgique et les possibilités de les aider à vivre leur christianisme, il faut envisager trois choses : *d'abord*, la situation sociale, morale et religieuse des diverses catégories de D.P. ; *ensuite*, les qualités requises du clergé pour s'occuper avec fruit des D.P. ; *enfin*, l'organisation et le fonctionnement de certaines œuvres sociales, culturelles et apostoliques, indispensables à l'influence religieuse sur les D.P.

1. Situation sociale, morale et religieuse des divers groupes de D.P.

La plupart des personnes déplacées nous viennent de pays catholiques dans lesquels la religion occupe encore une très grande place dans l'éducation et dans la vie des hommes. Les Polonais, les Hongrois, les Tchécoslovaques et les Ukrainiens catholiques furent, dans leur immense majorité, élevés dans un sentiment chrétien très profond. Les Ukrainiens orthodoxes ont eux aussi un sens profond du surnaturel. Les D.P. des pays baltes, peu nombreux, sont les seuls parmi lesquels nous trouvons un pourcentage assez élevé de protestants (50 %). Le rationalisme, qui fit tant de ravages dans certains pays d'Europe occidentale, comme la France et la Belgique wallonne, n'a pas eu de prise, avant la guerre 1940-45, dans les pays de derrière le rideau de fer.

Le climat général dans les pays d'origine de nos D.P. était nettement religieux. Les chefs d'État n'imaginaient pas la possibilité d'élever des hommes sans appuyer l'éducation sur les vérités fondamentales de la religion et les parents appréciaient la valeur éducative de la vie et de l'enseignement chrétiens. Toute la conception de vie des adultes fut religieuse. Le mariage est un sacrement ; ceux qui s'y engagent y entrent comme dans une institution religieuse, divine. Tous les événements de la vie, naissances, fêtes familiales, fêtes patronales, fêtes patriotiques, font large place à la religion et aux rites.

Les prêtres catholiques ou orthodoxes se mêlent très facilement à la vie quotidienne des familles. Les fêtes liturgiques — Noël et Pâques surtout — comptent, outre les cérémonies liturgiques, d'intéressantes traditions dans le peuple et dans les familles. Le prêtre est considéré comme l'homme de Dieu et sa présence apporte la bénédiction. La plupart des D.P. résidant en Belgique ont vécu de longues années dans ce climat religieux de leurs pays respectifs. Les plus jeunes ont actuellement vingt-cinq ans et ont donc reçu dans cette atmosphère

leur première éducation. Les plus âgés, pères et mères de famille, ont bâti leurs vies sur ces fondements.

Mais deux faits importants sont venus depuis la guerre bouleverser les conceptions de vie et les habitudes chrétiennes des D.P. — *Tout d'abord*, la vie des déportés pour le travail obligatoire en Allemagne : arrachés de leurs foyers, ils ont été brusquement jetés dans un travail d'usines de guerre, alors que beaucoup d'entre eux vivaient de la culture de la terre. La promiscuité dans les logements trop étroits et souvent insalubres fit perdre à beaucoup la confiance dans la possibilité d'une vie honnête et digne. Les bombardements d'Allemagne, le rationnement insuffisant, la vie sans charmes furent de profondes secousses pour ces natures simples, mais souvent passionnées. Le passage d'une vie ordonnée à une vie de déroute fut pour un bon nombre l'occasion du découragement et du laisser aller. *Ensuite*, arrivés en Belgique et en France après la guerre, avides d'un peu de calme, désireux de retrouver la vie d'autrefois, ils se sont trouvés dans des pays laïcisés où, pour la plupart de leurs compagnons de travail, la religion n'avait ni influence, ni place dans la vie. Sans cadres sociaux qui puissent les soutenir, beaucoup n'ont pas repris leurs habitudes de vie d'antan.

En conséquence, les prêtres D.P. qui se trouvent ici en Belgique (\pm 30) se plaignent amèrement du peu de succès de leur apostolat et de l'absentéisme de leurs compatriotes aux cérémonies religieuses qu'ils organisent. Les plus jeunes, surtout, garçons et filles, souvent n'ont pas tenu le coup; pour tromper leur abattement et leurs désillusions, ils se sont adonnés à des plaisirs qui momentanément leur donnaient l'illusion d'être heureux.

Ajoutons que ces étrangers se sont assez vite rendu compte qu'on leur réservait les travaux dont beaucoup de Belges ne veulent plus : travaux des mines surtout. Rares sont les D.P. qui étaient mineurs de métier dans leurs pays; beaucoup étaient agriculteurs, d'autres ouvriers, un certain nombre intellectuels. Ils ne trouvèrent asile dans notre pays, qu'à condition de prendre du travail dans le *fond* de la mine. Pour sortir de l'enfer que furent pour eux les camps de D.P. en Allemagne, — camps où ils étaient mal nourris et sans espoir —, ils acceptèrent de travailler chez nous; malheureusement ils ont été accueillis dans des logements alors notoirement défectueux.

Les salaires sont les mêmes que ceux de nos Belges, en sorte que les célibataires D.P. disposent de pas mal d'argent, qu'ils ont grand'peine à ne pas mal dépenser — leur vie en phalanstères est peu agréable —; après leurs heures de travail, ils cherchent à s'amuser au dehors.

Beaucoup de D.P. vivent dans une psychose de guerre. Ils ont, en général, très peur de l'arrivée des Russes en Europe occidentale; beaucoup déjà ont émigré en Amérique ou en Australie, beaucoup

désirent le faire. Cela les met dans une instabilité peu favorable à une vie paisible et normale.

Environ 400 à 500 D.P. poursuivent leurs études en Belgique, un grand nombre à l'université de Louvain. Leur situation matérielle est difficile, mais viable. A Louvain, plusieurs homes d'étudiants étrangers les accueillent. En général, ces étudiants sont travailleurs, en retard dans leurs études, intelligents et désireux d'arriver, très idéalistes et voulant se préparer à jouer dans l'avenir un rôle dans leurs pays libérés. Ils sont en rapport étroit avec les aumôniers prêtres, leurs compatriotes.

Parmi les personnes déplacées nous comptons en Belgique depuis 1945 un grand nombre de réfugiés politiques (\pm 2000). Leur situation est fort pénible, beaucoup n'ont pas de travail rémunéré et vivent de la charité publique. La plupart de ces réfugiés sont des idéalistes, qui portent au cœur de profondes convictions chrétiennes; ils cherchent souvent à avoir des rapports avec le clergé belge, qui peut les soutenir et les aider.

2. *Qualités et tâches requises du clergé belge.*

Toutes les nationalités D.P., ici en Belgique, comptent certains membres du clergé venus pour assurer la vie religieuse de leurs compatriotes. Mais ces prêtres (\pm 30) sont beaucoup trop peu nombreux pour pouvoir s'occuper de manière suivie de leurs gens.

Les D.P. habitent dans nos paroisses belges; ce sont donc nos curés et nos vicaires qui doivent les compter comme leurs ouailles.

La première chose requise de nos prêtres, c'est de *connaître le problème des D.P.*; il faut que le prêtre belge ait saisi, et senti au plus intime de son cœur, le drame des existences de ces milliers d'hommes et de femmes qui ont quitté leurs pays ou n'ont pas voulu y rentrer pour des raisons politiques, et mènent une vie lamentable depuis plusieurs années. Ainsi il arrivera à aimer, de l'amour du Christ, ces âmes qui lui sont confiées.

Trop souvent les D.P. nous apparaissent comme des paroissiens de seconde ou de troisième zone; ils sont cependant des paroissiens de prédilection, d'autant plus près de Notre Seigneur qu'ils sont plus malheureux. La première condition d'une réussite dans l'apostolat des D.P. est celle de l'apostolat tout court: l'amour de nos frères en Notre Seigneur.

L'attitude du clergé doit être très compréhensive de la situation des D.P. Que les prêtres ne se laissent pas aller à de vives critiques sur l'immoralité, le manque de tenue, le dévergondage de certains D.P. Qu'ils réfléchissent, au contraire, aux multiples difficultés auxquelles ces malheureux ont dû faire face. Que la prière du prêtre pour ses ouailles les plus éprouvées monte souvent vers Dieu en leur faveur.

Il faut surtout que les prêtres des paroisses ouvrières qui comp-

tent des D.P. se donnent la peine d'établir un état exact de leur nombre et de leur situation dans la paroisse; nombre d'étrangers dans la paroisse; dans les camps; dispersés dans diverses habitations; de quelles nationalités? de quelle religion? quels sont leurs logements: cantines, camps, chez les particuliers, dans les maisons du charbonnage? Dans quelles usines travaillent-ils? Combien y a-t-il de familles? Les étrangers constituent-ils un coron homogène? Combien y a-t-il d'enfants? de quel âge? Vont-ils à l'école et où? Quelle est la proportion de pratiquants? Comment vivent les célibataires? Quels sont leurs loisirs? — Si le prêtre de paroisse connaît ainsi de manière très concrète la situation des D.P., il lui sera facile de les aimer et d'avoir au cœur le besoin pressant de s'occuper d'eux et de n'avoir de cesse qu'il ne les ait aidés à s'améliorer, à revenir plus pleinement au Christ.

Les connaître et les aimer! Les prêtres belges qui se sont approchés des D.P. ont été frappés de l'accueil respectueux et chaleureux dont ils furent l'objet, aussi bien dans les familles que dans les cantines auprès des célibataires. Pour ces hommes, ayant tous reçu une éducation chrétienne, l'arrivée du prêtre chez eux est une bénédiction, même s'ils ont momentanément abandonné la pratique religieuse. L'essentiel, au début, n'est d'ailleurs pas de les ramener à la messe — mais de renouer le contact.

Il faut comprendre que ces gens, habitués au contact avec le prêtre dans leurs pays, sont arrivés en Belgique, terre inconnue pour eux et de réputation catholique, et sont restés plusieurs mois sans voir de prêtre, ni celui de leur nationalité, ni le prêtre belge. L'entrée du prêtre dans leur habitation leur fait revivre tout un passé religieux et ramène souvent dans leurs cœurs des sentiments touchants de religion et de piété.

C'est aussi le moment pour beaucoup d'entre eux de faire lire une lettre en français, reçue depuis plusieurs jours de la mutualité ou d'un autre office et qu'ils n'ont pas pu traduire, de demander un renseignement, d'exposer une situation difficile, et Dieu sait s'il en est pour les D.P.! La langue est évidemment une difficulté pour le prêtre. Mais pas mal de prêtres connaissent un peu d'allemand, appris par exemple en captivité, et presque tous les D.P. se tirent d'affaire en allemand. Souvent aussi on est étonné de constater la rapidité avec laquelle certains D.P. s'assimilent quelques bribes de français, suffisantes pour se faire comprendre. Les enfants qui vont à l'école connaissent très vite le français et servent d'interprètes. C'est l'occasion pour le prêtre d'inviter ces D.P. en difficulté à venir au secrétariat social de la paroisse et de leur faire prendre contact avec des hommes d'œuvres belges.

Une autre qualité, nécessaire aux prêtres qui comptent des D.P. dans leur paroisse, est d'avoir le sens social et particulièrement la

connaissance de nos lois sociales belges et de leur application aux travailleurs étrangers. Un des grands services que les prêtres belges peuvent rendre à leurs paroissiens D.P., c'est de les orienter dans les arcanes des multiples lois sociales dont ils peuvent bénéficier et dont ils n'utilisent souvent pas les ressources, faute de s'y retrouver. La connaissance de la législation sociale et, surtout, le fait de l'apprécier comme un grand progrès pour le monde ouvrier, rapproche avantageusement le prêtre des familles et du peuple ouvriers. Cela permet de parler des préoccupations ouvrières en connaissance de cause, de se mêler de plus près à la vie ouvrière. Il est illusoire de penser qu'on pourrait exercer une vraie influence sur le peuple, sans connaître sa vie de tous les jours et sympathiser avec elle : c'est le premier moyen pour gagner sa confiance ; c'est vrai vis-à-vis du milieu ouvrier belge. C'est encore plus vrai vis-à-vis des D.P.

Pour cela, il faut beaucoup les écouter, aller à eux moins pour leur apporter nos vues sur leurs problèmes, que pour écouter leurs plaintes, leurs misères et leurs difficultés. La connaissance immédiate de leurs vies nous aidera à leur donner les vraies solutions. Le contact entre prêtres étrangers, aumôniers des D.P., et prêtres belges est extrêmement important ; il a été jusqu'ici trop peu fréquent. C'est cependant l'unique manière d'introduire les D.P. dans la communauté paroissiale belge, ce qui doit être l'objectif principal, aussi bien des prêtres étrangers que des prêtres belges.

Les prêtres étrangers, trop peu nombreux, peuvent passer de temps en temps dans les camps ; mais il ne leur est guère possible d'exercer une action suivie, sauf sur une petite élite d'hommes d'action sociale ou d'action catholique, dont nous parlerons dans la 3^e partie de cet article. Mais si les prêtres étrangers montrent à leurs compatriotes qu'ils sont en amitié avec les prêtres belges, ceux-ci pourront, lentement et avec persévérance, introduire les D.P. dans la vie paroissiale. Ceci s'avère sans doute difficile ; mais ne faut-il pas obstinément poursuivre ce résultat pour le salut de tant de nos frères ? Par nos écoles, les enfants sont plus facilement assimilables à nos milieux paroissiaux ; si nous agissons par eux sur les parents, il sera possible d'arriver à de beaux résultats. Dans plusieurs paroisses, des enfants D.P. sont partis en colonies de vacances avec des enfants belges ; parents belges et parents étrangers sont allés les visiter et de nombreux contacts se sont établis.

Nos prêtres doivent vivement insister auprès de leurs paroissiens pour qu'ils « accueillent » volontiers leurs frères D.P. dans la communauté paroissiale. Trop souvent nos concitoyens se désintéressent des étrangers, si même ils ne les dénigrent pas. Les prêtres ont là une excellente occasion de former « l'esprit catholique » des fidèles. Dans beaucoup de paroisses, ces essais se sont révélés très fructueux. Dans telle paroisse du bassin de Liège, les ouvriers D.P. ont porté le dais

à la procession du Saint-Sacrement avec les membres de la fabrique d'église. Cela a permis d'amener pas mal d'étrangers dans les œuvres chrétiennes (chorale, ligue du Sacré-Cœur, syndicats chrétiens). Dans telle autre paroisse, la J.O.C. fera cette année la Saint-Nicolas, dans un camp de D.P., en faveur des enfants étrangers, alors que l'an dernier les jocistes n'avaient pas accepté les jeunes ouvriers D.P. dans leur Section (actuellement plusieurs jeunes D.P. sont jocistes). Ainsi peu à peu l'esprit s'ouvre et le cœur devient pleinement chrétien !

3. Œuvres sociales, culturelles ou apostoliques nécessaires aux D.P.

Puisque les D.P. travaillent sous le régime du contrat d'emploi en Belgique, il est indispensable qu'ils fassent partie de nos grandes organisations sociales : pour l'assurance contre la maladie (mutualités) ; pour la défense des intérêts ouvriers (syndicats). Mais tandis que ceux-ci sont libres, les mutualités, elles, sont obligatoires — en ce sens que, pour bénéficier des allocations en cas de maladie, les D.P., comme les Belges, doivent être inscrits dans une mutualité de leur choix : chrétienne, socialiste, neutre, patronale ou professionnelle.

Les syndicats (C.S.C. ou F.G.T.B.) sont des organisations pour la défense ouvrière. Les ouvriers, tant belges qu'étrangers, s'y inscrivent librement. Alors qu'en Belgique il y a plus de 1.100.000 ouvriers librement inscrits dans les syndicats, donc plus de la moitié des ouvriers belges, les étrangers (italiens et D.P.) sont loin de cette proportion (à peine 1/10^e des étrangers sont syndiqués et paient régulièrement la cotisation syndicale).

Les organisations mutualistes et syndicales, tant chrétiennes que socialistes, ont engagé des « permanents » D.P., qui, avec les permanents belges, travaillent dans leurs secteurs respectifs. Le gros problème est de créer, dans tous les milieux de travail D.P., des noyaux de militants responsables. Et tout de suite nous entrevoyons ici le rôle des prêtres, surtout étrangers, vis-à-vis de ces militants : les former à l'esprit social, chrétien et apostolique. Ce n'est pas chose aisée, car les étrangers ont trop souvent la conviction qu'ils n'appartiennent pas à la communauté de travail belge et se désintéressent des organisations sociales existantes. Les prêtres étrangers eux-mêmes ne comprennent pas bien l'importance de ces organisations sociales dans la vie de leurs compatriotes et ne se préoccupent pas assez de soutenir les quelques militants des syndicats chrétiens et d'en découvrir de nouveaux. Les prêtres belges peuvent avoir ici, vis-à-vis de leurs confrères étrangers, un beau rôle d'initiateurs à cette vie sociale belge et en particulier leur faire découvrir la nécessité du choix et de la formation de militants sociaux chrétiens.

L'Action catholique ouvrière, tant chez les adultes, femmes et hommes, que chez les jeunes, a une importance particulière pour la vie morale et religieuse des D.P. Pie XI a dit : « l'apôtre des ouvriers sera

l'ouvrier ». On peut dire : l'apôtre des D.P. sera le D.P. Il faut s'efforcer de créer partout, en contact avec nos organisations paroissiales si possible, des noyaux d'apôtres D.P. qui aient conscience de leur responsabilité vis-à-vis de leurs frères, des équipes qui courageusement, saintement, prennent en charge la communauté des compatriotes au milieu desquels ils vivent. Cette formation d'élités D.P. devrait être une préoccupation essentielle des prêtres étrangers.

Nos œuvres belges — équipes populaires pour les hommes, ligues de femmes, J.O.C. et J.O.C.F. pour les jeunes, patronages pour les enfants — devraient de leur côté soutenir efficacement les apôtres D.P. dans leur tâche envers leurs frères. La ligue ouvrière féminine chrétienne est très soucieuse de créer, dans les sections des bassins houillers, des équipes de ménagères D.P. qui se spécialisent dans le travail éducatif et apostolique parmi les femmes étrangères. Parmi les jeunes, certaines sections jocistes ont bien compris la parole de saint Paul : il n'y a ni romain, ni grec pour l'amour du Christ ; il n'y a que des enfants du même Père.

Un dernier aspect de l'apostolat parmi les D.P. doit être également indiqué ici : l'attitude des prêtres catholiques vis-à-vis des orthodoxes ukrainiens. Ces derniers ont, comme les catholiques, une vraie formation chrétienne. Ils ont parmi eux quelques prêtres orthodoxes. Il y a là une belle occasion pour les catholiques belges de leur montrer, par une attitude de charité vraiment catholique, combien ils sont respectueux de leurs consciences.

Le problème de l'union des Églises est très vaste ; nous n'avons pas à en parler ici ; notons seulement que c'est en nous montrant très charitables, très compréhensifs que nous arriverons à gagner l'estime des orthodoxes qui vivent, pour la première fois, au milieu de l'Église catholique latine. Les relations faciles entre orthodoxes et catholiques doivent exister, c'est la meilleure manière de rapprocher les âmes de la vérité.

Les prêtres belges, tout en respectant la discipline ecclésiastique dans la matière, peuvent souvent rendre des services appréciables aux orthodoxes.

Ces quelques considérations, nécessairement incomplètes, sur le rôle des prêtres vis-à-vis des D.P. en Belgique, se résument aisément en un principe : l'occasion nous est offerte d'être vraiment et pleinement catholiques. Pussions-nous, par notre attitude, faire naître dans l'esprit de tous ces étrangers la conviction que tous les chrétiens sont de véritables frères ! Ut sint Unum ! Que Dieu nous aide à réunir tous ces hommes de bonne volonté autour de Son divin Fils !

Bruxelles.

Chanoine Émile DEJARDIN,

*Aumônier général du Mouvement ouvrier chrétien
de Belgique.*